Madame Loly BOLAY
Monsieur Pierre ECKERT
p.a. Mairie du Grand-Saconnex
18, route de Colovrex
1218 Le Grand-Saconnex

Le Grand-Saconnex, octobre 2005

PETITION
adressée au Conseil municipal de la Ville de Genève

Avec 4,45 km^2 et ses 9'500 habitants, la commune du Grand-Saconnex, située en zone frontière, vit une situation préoccupante. Abritant en son sein ou à ses abords immédiats la grande majorité des organisations internationales, ainsi que des sites importants (Aéroport, Arena, Palexpo etc.), notre commune est engorgée et littéralement asphyxiée par le trafic de transit (environ 70'000 véhicules quotidiens).

Cette situation provoque des réactions et des plaintes légitimes de ses habitants, qui régulièrement interpellent l'exécutif communal afin que des mesures soient entreprises pour réduire le trafic et les nuisances y relatives, dans le but évident d'améliorer la qualité de vie de la commune qui s'amenuise chaque jour d'avantage.

Par ailleurs, la construction du nouveau quartier du Pommier, dont la première phase vient d'être achevée, provoque des nuisances importantes qui vont immanquablement avoir des répercussions sur les territoires et les habitants du Grand et du Petit-Saconnex.

Plus largement, les inconvénients de stationnement au chemin Colladon, en partie provoqués par une fréquentation accrue de la Mosquée les vendredis et lors des fêtes du Ramadan, pénalisent fortement l'accessibilité et la qualité de vie des habitants de ce quartier.

Malgré l'amélioration du nouveau tracé du bus no. 3 (jusqu'au nouveau quartier du Pommier), force est de constater que la solution choisie est loin de répondre aux nombreuses attentes (particulièrement pour la circulation du village du Grand-Saconnex vers ce périmètre).

C'est pourquoi, les pétitionnaires demandent aux Autorités de la Ville de Genève :

d'une part :

d'examiner une participation financière pour l'extension de l'horaire du bus 53, qui dessert déjà tout un périmètre jouxtant la ville de Genève, pour les personnes travaillant ou se rendant dans le quartier, notamment à la maison de retraite, à la Mosquée, à l'école André Chavanne, à la clinique Joli-Mont, au cycle des Coudriers, au collège Rousseau ou à Balexert, entre autres,

d'autre part :

de trouver des solutions, en associant les responsables de la Mosquée, pour ce qui concerne les problèmes de stationnement à l'origine du mécontentement légitime des habitants du quartier.

./2

Pour conclure, il est utile de rappeler que selon les statistiques, d'ici à 2020, la mobilité augmentera d'au moins 40%.

Dans ce contexte, le transfert modal n'est plus une question idéologique, mais bien un acte de salubrité publique.

C'est pourquoi nous préconisons la mise en place de mesures visant à réduire de manière notable les nuisances provoquées par le trafic routier.

Les pétitionnaires selon la liste annexée
Membres du Conseil municipal de la commune du Grand-Saconnex